

# RAPPORT ANNUEL

2022-2023



**CONSORTIUM NATIONAL**  
de développement de  
ressources pédagogiques  
en français au collégial

# Les trois postulats

qui guident le CNDRPFC

- Les francophones et francophiles qui sont inscrits dans les collèges francophones ont droit à du matériel conçu et rédigé en français;
- L'éducation étant de responsabilité provinciale, il est nécessaire de travailler avec les ministères provinciaux pour réduire, sinon corriger la situation du manque de matériel didactique en français;
- La protection et le soutien aux communautés francophones du Canada sont de responsabilité fédérale et le gouvernement a manifesté à plusieurs reprises son engagement envers les communautés de langues officielles.

## SIÈGE SOCIAL DU CONSORTIUM

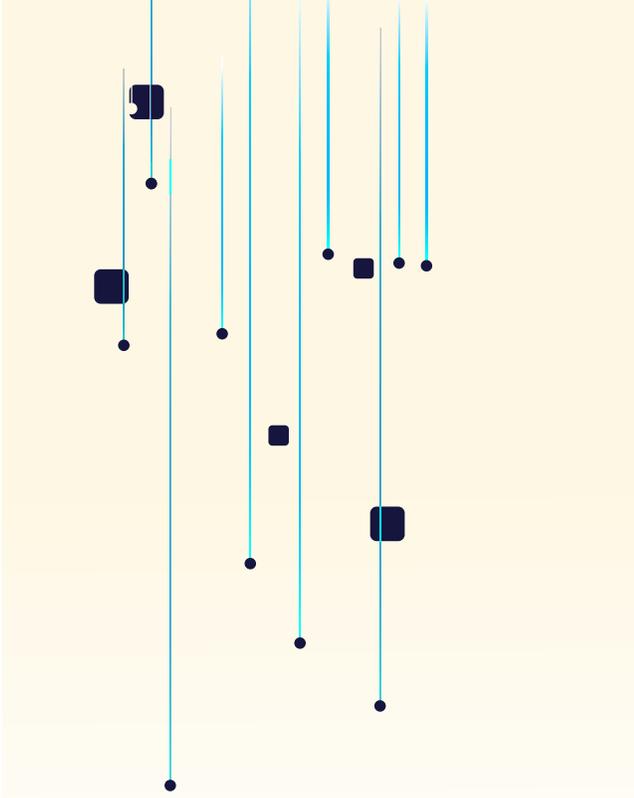
725, rue du Collège  
Bathurst (Nouveau-Brunswick)  
E2A 4B9

**Téléphone :** 506 547 7491  
**Télécopieur :** 506 549 5836  
**Courriel :** karyne.gelinas@ccnb.ca

Ce document est publié sur le site Web du Consortium  
[www.consortiumcollegial.ca](http://www.consortiumcollegial.ca)

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique, sans discrimination et à seule fin d'alléger le texte.





# Table des matières

Les trois postulats qui guident le CNDRPFC. . . . .	2
Notre engagement . . . . .	4
Membres du Conseil d'administration . . . . .	5
Mot de la présidente du Conseil d'administration . . . . .	6
Mot de la direction générale. . . . .	7
Réalisations et avancées stratégiques, année 2022-2023	
• AXE : Accès à des ressources pédagogiques en français de qualité au niveau collégial. . . . .	8
• AXE : Collaborations et partenariats . . . . .	11
• AXE : Pérennité organisationnelle et contrôle de la qualité. . . . .	12
États financiers audités 2022-2023 . . . . .	13
Remerciements . . . . .	23
Établissements et organismes membres du Consortium . . . . .	23

# Notre engagement

## Vision

Le Consortium est reconnu comme un regroupement indispensable dans le développement et la diffusion des ressources pédagogiques en français au niveau collégial.

## Mission

La mission du Consortium vise à s'assurer que les collèges communautaires en milieu minoritaire de langue française au Canada disposent de matériel pédagogique de grande qualité.

## Résultats stratégiques

Les actions au quotidien du Consortium visent les résultats stratégiques suivants :

- Donner accès à des ressources pédagogiques en français de qualité au niveau collégial.
- Favoriser des collaborations et des partenariats stratégiques.
- Assurer la pérennité organisationnelle et le contrôle de la qualité.

## Mandat

Le mandat du Consortium a pour but d'améliorer la qualité de l'enseignement offert aux étudiants inscrits dans les programmes professionnels, techniques et de métiers des collèges francophones en milieu minoritaire au Canada. Le Consortium contribue à valoriser l'usage de ressources pédagogiques en français dans la livraison des programmes au niveau collégial par l'entremise de la formation de groupes de professionnels en développement de matériel pédagogique, la mise en commun du matériel pédagogique traduit, adapté ou encore développé par les équipes d'enseignants et, complémentirement, par la recherche et l'innovation en matière d'appui à l'enseignement. Pour ce faire, il s'est fixé les objectifs suivants :

- Connaître les besoins en matériel pédagogique en français pour l'ensemble des programmes professionnels, techniques et des métiers offerts par les collèges francophones en milieu minoritaire au Canada;
- Mettre en place l'infrastructure technologique nécessaire afin de rendre accessibles les ressources pédagogiques existantes et celles en développement à tous les gestionnaires et enseignants des collèges canadiens intéressés;
- Mettre au point des modèles d'encadrement et de développement de ressources pédagogiques au collégial;
- Maximiser l'apport des établissements d'enseignement au collégial à l'amélioration de la qualité des ressources pédagogiques dont se servent les enseignants;
- Favoriser les partenariats et les collaborations;
- Faciliter et entretenir la liaison et la concertation au sein des collèges francophones participants.

# Membres du Conseil d'administration

## Membres du Bureau de direction :

<b>Mélanie Cwikla,</b> présidente	Directrice – École technique et professionnelle Université de Saint-Boniface
<b>Isabelle Thibault,</b> vice-présidente	Directrice des études Collège Educacentre
<b>Lyne Michaud,</b> secrétaire	Vice-présidente - Enseignement Collège Boréal
<b>Pierre Clavet,</b> trésorier	Directeur général - Développement des affaires et Formation continue Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

## Administrateurs et administratrices :

<b>Samuel Bernard</b>	Directeur général Association québécoise de pédagogie collégiale
<b>David Caron</b>	Directeur du Centre collégial de l'Alberta Université de l'Alberta
<b>Lynn Casimiro</b>	Vice-présidente - Enseignement et Réussite scolaire Collège La Cité
<b>Yves Dallaire</b>	Directeur de la réussite étudiante Collège de l'Île
<b>Nicole Deveau</b>	Directrice générale du secteur collégial Université Sainte-Anne
<b>Cathie Dugas</b>	Directrice Centre collégial du développement du matériel didactique
<b>Francis Kasongo</b>	Président-Directeur général Collège Mathieu
<b>Marie-France Lanteigne</b>	Directrice à la formation et à la réussite étudiante Collège nordique francophone
<b>Jean Léger</b>	Directeur général Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada

# Mot de la présidente

## du Conseil d'administration



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser quelques mots quant aux réalisations du Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial pour l'année 2022-2023. La lecture de ce rapport vous permettra d'apprécier le travail entrepris par notre équipe dans l'atteinte de notre mission de soutien à la formation collégiale en français dans nos communautés en situation francophone minoritaire. Je souligne le dévouement de toutes les personnes qui composent cette équipe. Grâce à elles, le Consortium bénéficie d'une réputation enviable, autant pour la qualité de ses produits et services qu'en raison des efforts déployés pour appuyer nos établissements membres. Je tiens à souligner le travail de Lucie Vincent-LeBlanc qui a assuré la direction générale du Consortium pendant les trois années de la pandémie de covid-19. Elle a su assurer la stabilité du Consortium pendant cette période d'incertitudes. Au nom de tous les membres, je lui souhaite une retraite productive.

Au niveau administratif, le Consortium a d'abord tenu son assemblée générale annuelle le 3 novembre 2022, en format virtuel. De plus, notre bureau de direction s'est réuni à six reprises, tandis que notre conseil d'administration a tenu quatre réunions régulières au cours de l'année, toujours virtuellement. J'en profite d'ailleurs pour remercier nos administratrices et administrateurs, dont l'expertise ainsi que l'engagement envers notre organisme constituent des éléments indispensables pour l'atteinte de nos objectifs stratégiques.

Comme par les années précédentes, le Consortium a également pu compter sur l'appui de plusieurs partenaires, que ce soit par le biais d'une contribution financière ou par le soutien à nos activités et à la promotion de notre mandat. Je me fais donc la porte-parole de nos membres pour remercier chacun de ces partenaires et pour rappeler à quel point leur soutien et leur confiance sont essentiels à la poursuite de notre mission.

Comme prévu, la reprise postpandémique a vu une augmentation de la demande des services du Consortium. Au niveau de la traduction, cela s'est exprimée par une augmentation tant du nombre de demandes que du nombre de mots traduits. L'appui à l'élaboration des ressources éducatives libres a vu plusieurs collègues emboîter le pas pour améliorer la réussite étudiante des francophones en situation minoritaire. Je vous invite donc à demeurer à l'affût des nouveautés qui vous seront proposées au fil de l'année 2023-2024.

La présidente,

Mélanie Cwikla



# Mot de la direction générale

Chers membres, partenaires et collaborateurs,

Cette année a représenté une année de transition pour le Consortium. Après trois ans, trois ans coïncidant avec la pandémie, Lucie Vincent-LeBlanc a pris sa retraite de la direction générale en fin d'année. La sortie de pandémie a vu beaucoup de changements tant au Consortium que chez les organismes membres et partenaires. En plus de changements de personnel plusieurs processus adoptés pendant la pandémie ont été maintenus comme le travail à domicile. Ces changements marquent une période de renouvellement, une période de nouveaux espoirs et de nouvelles aspirations.

Au cours de l'année, la publication du rapport «Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir» découlant des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire marquera l'avenir du Consortium. Ce rapport met la lumière sur les différences flagrantes entre la disponibilité des programmes postsecondaires de langue anglais et de langue française au pays et identifie les solutions pour y remédier. Le Consortium est appelé à jouer un rôle essentiel.

Les capacités du Consortium en matière de traduction et d'adaptation linguistique de documents reliés à la formation collégiale ont également été grandement mises à profit. Nous avons renouvelé avec la Northern Alberta Institute of Technology et la Southern Alberta Institute of Technology notre entente de traduction des modules de formation individuels dans les métiers. Un intérêt accru de la part des collèges membres verra une augmentation de la cadence de traduction. Le travail se poursuit pour appuyer par la traduction l'harmonisation des métiers dans les provinces atlantiques. Les membres comme des organismes d'appui aux collèges font de plus en plus appel directement au Consortium pour répondre à leurs besoins de traduction. L'excellente réputation du service de traduction et d'adaptation linguistique est garante d'un avenir prometteur dans ce domaine.

Comme en témoigne ce rapport annuel, le Consortium a dépassé le stade de sensibilisation à la production de ressources éducatives libres (REL). Ce chantier d'avenir est en développement avec les acteurs canadiens du domaine, tant collégial qu'universitaire et ce dans les deux langues officielles. L'élaboration d'une première série de REL est venue répondre aux besoins de plusieurs collèges, leurs enseignants et étudiants. Ce premier travail a mis en lumière le besoin d'adopter des approches adaptées aux réalités divergentes des collègues.

Comme toujours, notre équipe demeure déterminée à appuyer nos établissements membres de façon aussi créative et efficace que possible. Je n'ai donc aucun doute que la prochaine année sous une direction générale permanente permettra de nouvelles avancées au profit des étudiants francophones en situation minoritaire.

Cordialement,



Donald DesRoches, direction générale par intérim

# Réalisations et avancées stratégiques 2022-2023

## PREMIER AXE STRATÉGIQUE :

Pour un accès croissant à des ressources pédagogiques en français de qualité au niveau collégial

### RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES (REL)

L'année 2022-2023 aura permis au Consortium d'assurer la coordination du projet intitulé « **Développement de ressources éducatives libres en français au collégial** », pour lequel un financement a été consenti par le ministère des Collèges et des Universités de l'Ontario au Collège Boréal. Ce projet, initialement d'une durée d'un an, a été prolongé jusqu'en décembre 2023 afin de permettre aux établissements membres du Consortium d'élaborer des ressources éducatives libres innovantes. Un appel de projets initial à cet effet a d'ailleurs été lancé en juin 2022. Il s'est avéré nécessaire de concevoir des approches d'appui différenciées selon les contextes afin d'accroître le nombre de collèges pouvant bénéficier du financement disponible.

Depuis quelques années, le Consortium participe aux activités du **groupe d'intérêt sur les ressources éducatives libres** de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, qu'il s'agisse des rencontres tenues périodiquement ou des activités de la **Semaine de l'éducation ouverte**. Cette participation s'avère importante puisque ces activités permettent entre autres de connaître les derniers développements au sujet des REL à travers le Canada et de disséminer ensuite ces informations auprès des membres du Consortium. Le Consortium est aussi en discussion avec la Fabrique REL au Québec et e-campus Ontario qui associent universités et collèges dans l'élaboration de REL.

### MUTUALISATION ET ACTUALISATION DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Au cours de la dernière année, le Consortium a complété l'évaluation de ses ressources pédagogiques afin d'identifier celles qui pourraient se transformer en ressources éducatives libres. Les pourparlers avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et le Collège La Cité nous donnent bon espoir que la transformation de plusieurs ressources sera possible.

## TRADUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Comme par les années passées, le Consortium a continué d’offrir, des services spécialisés de traduction, de révision et d’adaptation de matériel pédagogique. Il a ainsi poursuivi ses collaborations avec ses membres pour la traduction et l’adaptation linguistique de documents. Le Collège Boréal, le Collège La Cité, le Collège Mathieu, le Collège Éducacentre, le Collège nordique francophone ainsi que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick font partie des établissements membres qui ont eu recours à nos services. Certaines de ces collaborations nous ont aussi fourni l’occasion de faire valoir la qualité de notre travail ainsi que le caractère unique de notre expertise auprès d’autres partenaires associés à la formation collégiale en français.

Notre équipe a également collaboré avec plusieurs partenaires, dont la Direction de l’apprentissage et de la Certification professionnelle du Nouveau-Brunswick, l’équipe du Projet d’harmonisation de l’apprentissage de l’Atlantique, Métiers spécialisés Ontario et le ILM Learning Resources for Skilled Trades Office de Northern Alberta Institute of Technology — NAIT et Southern Alberta Institute of Technology — SAIT. Ces partenariats ont permis à notre équipe de contribuer à la disponibilité de ressources en français dans le secteur des métiers, en poursuivant la traduction et l’uniformisation des modules d’apprentissage (Individual Learning Modules) disponibles à travers le pays en rendant disponible du matériel utilisé pour l’évaluation des compétences dans plusieurs métiers réglementés. Un effort de sensibilisation des collèges membres offrant des programmes de métiers nous permet de croire que le rythme de traduction des modules d’apprentissage pourrait s’accroître au cours des prochaines années afin de réduire le fossé existant entre la disponibilité des modules en anglais et en français.

En termes quantitatifs, le Consortium a répondu, en 2022-2023, à **99** demandes de traduction et d’adaptation linguistique, représentant **1 587 738 mots**. De plus, **33 modules d’apprentissage** et **3449 questions d’examens** dans le secteur des métiers ont été traités. Les tableaux et les figures qui suivent font état des faits saillants des travaux réalisés.

### TRADUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Nombre de demandes reçues – 2022-2023

**99**

Nombre de mots traduits et révisés

**1 587 738**

Nombre de modules d’apprentissages traduits et révisés

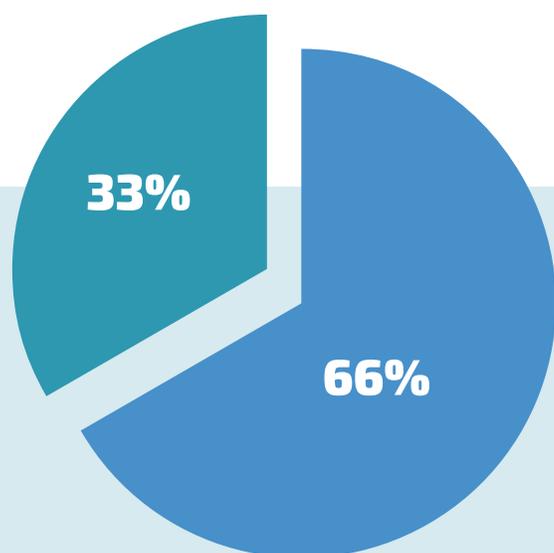
**33**

Nombre de questions d’examen traduites

**3449**

Principaux domaines de formation pour lesquels des services ont été dispensés (catégories de référence : Classification nationale des professions, CNP 2021 version 1.0)

- *Secteur de la Santé*
- *Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés*
- *Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux*
- *Affaires, finances et administration*



## Provenances des demandes

- **Établissements membres**
- **Partenaires**

Il est important de noter que l'ensemble des documents traduits par le Consortium contribue de près ou de loin à la réussite étudiante. 66 pour cent des demandes de traduction proviennent des collèges membres et sont majoritairement des outils nécessaires à la formation. Cette année, le Consortium a reçu le reste des demandes de traduction de trois partenaires des collèges : Atlantic Collèges Atlantique, Métiers spécialisés Ontario et le projet d'harmonisation de métiers en Atlantique. Ces documents appuient aussi les étudiants souvent par le biais des formations pour leurs enseignants, e. s. ou la promotion de programmes.

## DONNÉES RELATIVES À LA DISPONIBILITÉ ET À L'UTILISATION DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Au cours de l'année 2022-2023, le nombre de personnes inscrites à la base de données des ressources pédagogiques du Consortium a continué sa progression pour dépasser 800 inscriptions. Ce chiffre représente toutes les personnes qui se sont inscrites par le biais du site Web du Consortium depuis sa création. Quoique les inscriptions à la base de données proviennent de toutes les provinces où se trouve un collège membre, les inscriptions en provenance du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario représentent 84 % du total. Comme les données précises sont fort probablement désuètes, la ventilation spécifique par province ne sera pas présentée avant de s'assurer de sa représentativité.



## DEUXIÈME AXE STRATÉGIQUE :

Pour des collaborations, des alliances et des partenariats soutenus et enrichissants

La création et le maintien de collaborations et de partenariats demeurent au cœur des actions prioritaires du CNDPFC. Le Consortium a ainsi maintenu ses liens habituels avec ses dix institutions membres ainsi qu'avec les membres réseau qui siègent à son Conseil d'administration. La communication avec les institutions membres comprend une présentation de ses produits et services s'adressant aux enseignants, au personnel d'appui à l'apprentissage et à la réussite éducative, aux concepteurs de formation et aux gestionnaires de programmes.

Par ailleurs, le Consortium a renforcé sa relation avec certains organismes clés de la francophonie canadienne, dont la Fédération des communautés acadienne et francophones du Canada (FCFA), l'Association des collèges et universités francophones du Canada (ACUFC) et le Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada (RCCFC) notamment par le biais de la participation du Consortium aux États généraux sur la formation postsecondaire en français en contexte minoritaire. Le Consortium a participé aux événements stratégiques qui ont eu lieu au cours de la dernière année. Dans le domaine des ressources éducatives libres, le Consortium a maintenu sa participation aux activités chapeautées par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada en matière de ressources éducatives libres, dont les rencontres du groupe de travail sur les REL et les ateliers offerts dans le cadre de la Semaine de l'éducation ouverte.

Les services de traduction et d'adaptation linguistique du Consortium ont aussi permis de maintenir des partenariats importants avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, le Projet d'harmonisation de l'apprentissage de l'Atlantique, le Learning Resources for Skilled Trades Office du Northern Alberta Institute of Technology et le Centre d'innovation d'Atlantic Collèges Atlantique.

## TROISIÈME AXE STRATÉGIQUE :

Pour assurer la pérennité organisationnelle et un contrôle constant de la qualité

À l'image des années précédentes, le Consortium continue de maintenir en place divers mécanismes dans le but d'assurer la qualité de ses produits et services. D'une part, les multiples mesures d'assurance qualité qui régissent le travail du Service de traduction et d'adaptation linguistique permettent à notre équipe d'améliorer sans cesse son expertise afin d'offrir un service axé autant sur la qualité des textes traduits que sur le respect de l'intention pédagogique et du contexte francophone minoritaire dans lequel les documents traduits sont utilisés. D'autre part, la direction du Consortium a continué d'œuvrer à l'amélioration continue des stratégies pouvant contribuer à la pérennité de l'organisation et au contrôle de la qualité dans ses actions.

Depuis ses débuts, le Consortium est reconnu pour le peu de roulement du personnel. La période d'après pandémie a provoqué beaucoup de changements dans le marché de l'emploi canadien. Le Consortium a vu plusieurs employés et pigistes opter pour le changement dans la dernière année. Ce changement était inévitable, mais le départ du quart des employés et pigistes sur une courte période a nécessité une évaluation de façon de fonctionner. L'analyse entreprise confirme que le Consortium doit moderniser ses façons de faire par l'adoption de davantage d'outils technologiques afin d'accroître son efficacité. Au cours de la prochaine année, la mise en place de nouvelles solutions technologiques augmentera l'efficacité de l'équipe, mais aussi servira de police d'assurance au maintien du mémoire corporatif.

Finalement, en ce qui a trait à l'ensemble des activités, mentionnons que la contribution financière de 50 000 \$ du gouvernement de l'Ontario a été reconduite encore cette année par l'entremise du Collège Boréal. Le Consortium tient à remercier ce ministère ainsi que cet établissement pour l'appui qui lui est accordé.

## TÉLÉCHARGEMENT DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES *C'EST SIMPLE ET C'EST GRATUIT!*

Vous visitez le site Web du Consortium pour la première fois et désirez télécharger des ressources pédagogiques sécurisées?

Demandez un code d'accès en vous rendant à la section « Téléchargement des ressources pédagogiques » du site Web du Consortium au **consortiumcollegial.ca**.



**CONSORTIUM NATIONAL**  
de développement de  
ressources pédagogiques  
en français au collégial



CONSORTIUM NATIONAL  
de développement de  
ressources pédagogiques  
en français au collégial

# États financiers

Pour l'exercice s'étant terminé  
le 30 juin 2023

**CONSORTIUM NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN  
FRANÇAIS AU COLLÉGIAL**

Index

aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

	<u>Page</u>
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2.
État de la situation financière	3.
État des résultats	4.
État des flux de trésorerie	5.
Notes aux états financiers	6 - 8.



*Allen, Paquet & Arseneau LLP*  
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS • COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



1.

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration du  
Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial

### *Opinion*

Nous avons audité les états financiers ci-joints du Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial au 30 juin 2023, ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

### *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation ;
- ♦ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation ;
- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst, N.-B.

Le 7 septembre 2023

*Allen, Paquet & Arseneau LLP*  
Comptables professionnels agréés

**CONSORTIUM NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN FRANÇAIS AU COLLÉGIAL**

État de la situation financière

Au 30 juin

2023

2022

**ACTIF**

**ACTIF À COURT TERME**

Encaisse	208 897 \$	68 766 \$
Investissement à court terme (note 3)	281 162	251 092
Comptes à recevoir	111 708	362 244
Travaux en cours	11 220	29 204
Frais payés d'avance	4 630	4 464
Remises gouvernementales à recevoir	3 070	4 959

**620 687 \$ 720 729 \$**

**PASSIF**

**PASSIF À COURT TERME**

Comptes à payer et frais courus (note 4)	68 508 \$	9 297 \$
Subventions reportées	156 187	284 324

**224 695 293 621**

**ACTIF NET**

**FONDS POUR ÉVENTUALITÉS (note 5) 277 741 277 741**

**SURPLUS**

Solde, début de l'exercice, tel qu'indiqué précédemment	149 367	142 669
Affectation au fonds pour éventualités	-	(26 791)
Solde, redressé	149 367	115 878
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice - Page 4	(31 116)	33 489

**Surplus, fin de l'exercice 118 251 149 367**

**395 992 427 108**

**620 687 \$ 720 729 \$**

Approuvé par les directeurs

⊗ Helene Laville Présidente

⊗ Pierre Cloutier Trésorier

**CONSORTIUM NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN  
FRANÇAIS AU COLLÉGIAL**

**État des résultats**

**Pour l'exercice terminé le 30 juin**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>REVENUS</b>		
Subventions	245 237 \$	187 346 \$
Autres revenus	293 066	241 581
Revenu d'intérêt	3 679	692
Contribution en nature	30 000	52 000
	<b>571 982</b>	<b>481 619</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Assurances	9 335	7 792
Cotisations	-	750
Dépenses de bureau	1 017	1 379
Dépenses de projets	116 814	21 932
Dépenses de voyages	348	1 470
Frais informatique	121	-
Honoraires professionnels	4 838	4 246
Location de locaux et services	30 000	52 000
Salaires - Direction générale	70 329	52 366
Traduction de modules	370 296	306 195
	<b>603 098</b>	<b>448 130</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS) DE L'EXERCICE - Page 3</b>	<b>(31 116) \$</b>	<b>33 489 \$</b>

---

**CONSORTIUM NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN FRANÇAIS AU COLLÉGIAL****État des flux de trésorerie****Pour l'exercice terminé le 30 juin**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Rentrées de fonds - clients	666 270 \$	419 874 \$
Sorties de fonds - fournisseurs et employés	(496 068)	(392 565)
	<b>170 202</b>	<b>27 309</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Augmentation de l'investissement à court terme	(30 071)	(45 307)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES</b>		
	<b>140 131</b>	<b>(17 998)</b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES, début de l'exercice</b>	<b>68 766</b>	<b>86 764</b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES, fin de l'exercice</b>	<b>208 897 \$</b>	<b>68 766 \$</b>

## **1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial a été constitué en vertu de la loi sur les compagnies canadiennes le 5 février 2007 en tant qu'organisme sans but lucratif et par ce fait même, est exempté de l'impôt en vertu du paragraphe 149(1)(1) de la loi de l'impôt sur le revenu. Il a comme mission de voir à ce que les étudiants et les enseignants des Collèges communautaires, en milieu minoritaire de langue française au Canada, disposent d'un matériel pédagogique approprié et de grande qualité.

## **2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES**

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la partie III du manuel de l'ICCA Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

### **(a) Espèces et quasi-espèces**

Les espèces et quasi-espèces à la clôture de l'exercice se composent des fonds en caisse et des soldes bancaires.

### **(b) Constatation des produits**

Les revenus d'exploitation sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque :

- ♦ Les services sont fournis ou les produits sont livrés aux clients.
- ♦ Il y a une preuve évidente de l'existence d'un arrangement.
- ♦ Les montants sont fixes ou peuvent être déterminés.
- ♦ Notre capacité de recouvrer les montants est raisonnablement assurée.

Les principales sources de revenus de l'organisme sont les subventions.

Le Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial utilise la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### **(c) Apports reçus sous forme de services**

L'organisme effectue divers échanges de services, de partenariat ou de représentation avec d'autres organismes et partenaires du consortium. Les apports reçus sous forme de services ayant une juste valeur déterminable sont comptabilisés dans les états financiers. Par contre, les apports reçus sous forme de services ayant une juste valeur non déterminable ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### **(d) Prévisions comptables**

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'organisation. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

**2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)**

**(e) Juste valeur**

Les instruments financiers comprennent les espèces et les quasi-espèces, les comptes recevables, les comptes à payer et les frais courus. En raison de leur échéance à court terme, tous les instruments financiers sont reportés à des montants correspondant approximativement à leur juste valeur.

**3. INVESTISSEMENT À COURT TERME**

	2023	2022
Compte Avantage entreprise	140 145 \$	111 032 \$
Épargne à terme, taux d'intérêt de 4.10%, échéant le 4 septembre 2023	100 000	100 000
Épargne à terme, taux d'intérêt de 4.90%, échéant le 8 avril 2024	41 017	40 060
	<b>281 162 \$</b>	<b>251 092 \$</b>

**4. COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS**

	2023	2022
Comptes à payer et frais courus	6 478 \$	4 030 \$
Subventions à payer	54 750	-
Salaires à payer	7 280	5 267
	<b>68 508 \$</b>	<b>9 297 \$</b>

**5. FONDS POUR ÉVENTUALITÉS**

En 2015, un fonds pour éventualités fut créé afin de fournir une source de fonds interne pour des priorités établies par le consortium. Ces fonds sont seulement disponibles sur recommandation de la direction générale et proposition du Conseil d'administration.

La mise de fonds initiale a été de 150 000\$. Par la suite, 80 pour cent de tout surplus annuel a été affecté au fonds pour éventualités.

À partir de l'année 2019-2020, le fonds de réserve sera d'un maximum de 350 000\$ et le Conseil d'administration aura la responsabilité de décider annuellement du montant à verser dans le fonds de réserve, selon les besoins.

Cette année, le Conseil d'administration a décidé de ne pas contribuer au fonds pour éventualités en raison du déficit courant.

**6. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**(a) Juste valeur**

La valeur comptable de l'actif à court terme et du passif à court terme est approximativement celle de leur juste valeur dû à l'échéance à court terme de ces items.

**(b) Risque de crédit**

L'organisation est exposée au risque de crédit normal sur les comptes à recevoir de 111 708 \$ (2022 - 362 244 \$). Le risque de crédit correspond à la possibilité qu'une perte puisse survenir en raison de l'incapacité d'une autre partie à se conformer aux conditions du contrat. L'entreprise réduit l'exposition au risque de crédit en exécutant des évaluations de crédit régulièrement; en passant en revue l'historique de crédit de ses clients et en créant une provision pour créances douteuses lorsque nécessaire. L'organisation maintient des politiques de crédit et des limites rigoureuses en ce qui concerne les contreparties. Selon l'opinion de la direction, l'exposition au risque de crédit est faible et immatérielle.

**(c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond à la possibilité pour l'organisation de ne pas être en mesure de respecter ses engagements. L'organisation a élaboré un plan complet qui lui permettra d'honorer ses obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Pareil plan est principalement fondé sur les flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

# Remerciements

Le Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial (CNDRPFC) désire remercier tous les partenaires qui soutiennent ses activités par le biais d'un appui financier. Pour l'année 2022-2023, ces partenaires comprennent notamment le **ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick**, le **ministère des Collèges et Universités de l'Ontario**, le **gouvernement du Canada**. L'appui du gouvernement du Canada par le biais de son **ministère de Patrimoine canadien** est un partenaire indéniable pour les partenaires financiers du Consortium souvent par le biais d'ententes fédérales-provinciale/territoriale. Le CNDRPFC adresse également des remerciements particuliers au **Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)** pour sa contribution exceptionnelle et continue, tant au niveau technique et technologique que logistique.

Certains collèges membres méritent une mention particulière pour leur maximisation des forces du Consortium. Mentionnons le **Collège Boréal** qui a retenu le Consortium pour la gestion du projet des REL, le **Collège La Cité** pour l'utilisation des services de traduction du Consortium pour le nouveau programme d'infirmier auxiliaire en Ontario, le **Collège Mathieu** pour la régularité des demandes de traduction acheminées au Consortium, et **l'Université de Saint-Boniface** pour l'utilisation des services du Consortium pour la traduction de ressources dans le domaine du développement de la petite enfance.

Enfin, le Consortium tient à remercier chaleureusement tous ses membres qui, à chaque année, font preuve d'un intérêt soutenu pour ses activités et pour l'élaboration de matériel pédagogique en français de qualité. C'est indéniablement grâce à leur apport et à celui de tous ses partenaires que la mission du CNDRPFC prend tout son sens et que notre organisme a pu évoluer jusqu'à devenir ce qu'il représente aujourd'hui.

## Établissements et organismes membres du Consortium

Collège de l'Île	<a href="http://collegedelile.ca">collegedelile.ca</a>
Université Sainte-Anne	<a href="http://usainteanne.ca">usainteanne.ca</a>
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - (CCNB)	<a href="http://ccnb.ca">ccnb.ca</a>
Collège Boréal	<a href="http://collegeboreal.ca">collegeboreal.ca</a>
Collège La Cité	<a href="http://collegelacite.ca">collegelacite.ca</a>
Université de Saint-Boniface	<a href="http://ustboniface.ca">ustboniface.ca</a>
Collège Mathieu	<a href="http://collegemathieu.sk.ca">collegemathieu.sk.ca</a>
Université de l'Alberta	<a href="http://csj.ualberta.ca">csj.ualberta.ca</a>
Collège Éducacentre	<a href="http://educacentre.com">educacentre.com</a>
Collège nordique francophone	<a href="http://college-nordique.com">college-nordique.com</a>
Association québécoise de pédagogie collégiale - (AQPC)	<a href="http://aqpc.qc.ca">aqpc.qc.ca</a>
Centre collégial de développement de matériel didactique - (CCDMD)	<a href="http://ccdmd.qc.ca">ccdmd.qc.ca</a>
Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada - (RCCFC)	<a href="http://rccfc.ca">rccfc.ca</a>



**CONSORTIUM NATIONAL**  
de développement de  
ressources pédagogiques  
en français au collégial

**CONSORTIUMCOLLEGIAL.CA**